



Groupement Belge
des Omnipraticiens

GBO ARGUMENTS - JUIN 2013

BELGIE - BELGIQUE

P.P. 1070 BRUXELLES X

BC 1798

SOMMAIRE

Trombinoscope –
le bureau national
est de la revue

p. 2-4

Un syndicat, ça sert à quoi ?

p. 4-5

Demandez le programme !

p. 6-7

MoDeS, l'autre voix
des spécialistes

p. 7

De diligents permanents

p. 8

GBO Arguments
Périodique du Groupement
Belge des Omnipraticiens
Editeur responsable :
Dr Anne Gillet, 68,
rue Solleveld, 1200 Bruxelles
Bureau de dépôt :
Bruxelles X (P202148)

Edition spéciale « nouveau bureau » AU BOULOT !

Anne Gillet-Verhaegen vient de prendre les rênes du GBO, syndicat dans lequel elle militait de longue date. Elle est entourée, au sein du bureau national version 2013, d'une garde rapprochée mêlant vieux routards et sang neuf.



« La promotion d'une première ligne forte, ce n'est pas du corporatisme, c'est un besoin de santé publique », estime le Dr Gillet-Verhaegen, nouvelle présidente du GBO.

L'un des combats explicites de la nouvelle présidente est la qualité de vie de ses consoeurs et confrères. C'est un combat fil-de-fériste, qui doit composer avec le souci des patients et des politiques de voir préserver la disponibilité des prestataires et l'accessibilité des prestations. La recherche de solutions équilibrées a, selon Anne Gillet-Verhaegen, permis à la défense professionnelle en médecine générale de gagner en crédibilité. Et à la médecine générale elle-même de consolider sa place. « Promouvoir auprès des acteurs et décideurs des soins de santé une première ligne efficace n'est pas du corporatisme, c'est un besoin de santé publique. La progression de l'une et de l'autre sont liées », fait-elle observer.

Le Dr Gillet-Verhaegen, qui exerce en association monodisciplinaire à Bruxelles, redit la détermination du GBO à travailler à deux priorités. D'une part, l'optimisation de l'organisation de la garde, « condition sine qua none pour restaurer l'attractivité du métier pour les jeunes générations. » D'autre part, une intensification de la circulation des données médicales, avec de l'info retour des deuxième et troisième lignes vers le médecin traitant. « Car l'information est à la médecine générale ce que la technique est à la médecine spécialisée ».

>>> plus de détails sur le programme du nouveau GBO en pages 6 et 7

A BUREAU OUVERT

Le bureau du GBO compte 25 membres, venus des quatre coins de la Belgique francophone, et qui militent en rangs serrés derrière la présidente pour engranger une série d'acquis pour les généralistes (lire pages 6 et 7 le programme du nouveau GBO). Les expériences et domaines d'expertise de cet état major renouvelé se complètent. Outre leur engagement syndical, nombre de ces touche-à-tout s'activent également dans les cercles, associations, facultés... Vous les avez sans doute déjà croisés...



Marcel Bauval

(Re)nouer un contact instructif avec la base

Marcel Bauval, médecin généraliste solo, est le **vice-président** du GBO « *Et sa composante historique...* », ajoute avec un grand sourire ce Liégeois qui affiche plus de deux décennies de présence au bureau du syndicat. C'est un vieil habitué des couloirs de l'Inami, qu'il arpente pour siéger notamment en médico-mut ou au Comité de l'assurance... « *Je suis une sorte de technicien des matières arides, comme les questions de bud-*

get. » Le Dr Bauval aspire à recevoir de la base, pour mieux la représenter, davantage de feedback. « *On agit comme on pressent que les généralistes l'espèrent, mais sans certitude d'être dans le bon à 100%* ». Avec un dialogue intensifié, via tous les canaux de communication modernes mobilisables, sur les préoccupations réelles des MG, « *le GBO affinerait ses revendications et la base se sentirait mieux prise en considération* ».

marcel.bauval@le-gbo.be



Paul Vollemaere

L'attrait, une somme de petites choses

Paul Vollemaere exerce en solo à Berchem-Sainte-Agathe. Il est tombé dans la marmite syndicale après une immersion dans l'associatif local, puis régional. Il représente toujours le GBO à la FAMGB et au FAG. On le retrouve également, en alternance avec d'autres ténors du syndicat, au Conseil fédéral des cercles. A l'Inami, il se partage entre Commission de

profils, Service d'évaluation et de contrôle et, depuis peu, médico-mut. Suivant de près tout ce qui touche à l'informatique et à la télématique, le **secrétaire général** du GBO ne perd jamais de vue la question de l'attractivité du métier. « *L'améliorer passe par une multitude de choses, les honoraires, les revenus globaux, l'allègement de la paperasserie, la réforme de la garde... Des jeunes s'intéressent à la médecine générale, puis passent leur chemin. C'est qu'il en reste à parcourir, côté attrait.* »

paul.vollemaere@le-gbo.be

Combattre le déficit de crédibilité

Pierre Drielsma est membre actif du GBO depuis les années 80. Il participe, entre autres, au Conseil technique médical. Ce généraliste qui pratique depuis 30 ans au forfait, en maison médicale, à Seraing, a pour dadas le vieillissement en bonne santé et la chronicité. Il a intégré les comités évaluant les trajets de soins et siègera sous peu à l'Observatoire des



Pierre Drielsma

maladies chroniques fraîchement institué à l'Inami. Il est également particulièrement attentif aux questions de santé publique et d'équité dans les soins. **Secrétaire général adjoint** du GBO, il adhère évidemment au combat commun pour la revalorisation. « *Mais je me bats aussi pour la revalorisation 'intellectuelle' de la médecine générale. Elle souffre d'un problème de positionnement quasi sociétal, lui valant un déficit de crédibilité, alors qu'elle devrait être reconnue à l'égal des spécialités.* »

pierre.drielsma@le-gbo.be



Michel Vrayenne

L'omnipraticien peut beaucoup

Michel Vrayenne exerce en solo au cœur de Liège. « Et sur rendez-vous, depuis toujours ! », précise ce MG chevronné qui, en sus de ses activités en médecine du travail et de contrôle, a enseigné la fiscalité aux futurs généralistes de l'Ulg (dont il co-préside l'Association des médecins diplômés, l'AMLG). Premier secrétaire général du jeune GBO en 1969, puis longuement

président de la Confédération des médecins belges (dont est issu le Cartel), il a fréquenté sans relâche l'Inami et la Santé publique. Actuellement **trésorier** de son syndicat, il en porte des crédits fondateurs: le remboursement égal de toute consultation spontanée et l'échelonnement. « 70% des plaintes peuvent être traitées par un MG seul », rappelle-t-il. Autre motif de fierté « historique » : le GBO aura réussi, après maints recours au Conseil d'Etat, à imposer des élections médicales et ainsi être reconnu interlocuteur officiel.

michel.vrayenne@le-gbo.be



Paul Kelchtermans

Un dossier partagé, validé par le MG

Paul Kelchtermans exerce à Anderlecht. Après avoir testé divers modes de pratique, il a trouvé son bonheur dans l'originalité d'un réseau, fédérant quatre cabinets et neuf MG, seniors ou juniors. Le Dr Kelchtermans s'intéresse particulièrement à la gestion des données médicales et prône l'intensification de leur circulation. « Le GBO espère l'avènement d'un dossier médi-

cal partagé, alimenté par les spécialistes, mais coordonné et validé par le généraliste. » Pour ce membre d'ABruMet, les données médicales, produites de façon structurée et codée, ont une valeur, et doivent impérativement rester aux mains de la profession. Quant au moteur de son engagement syndical, c'est, dit-il, « d'encore trouver un bon généraliste quand je serai vieux et malade. » Et ce n'est

pas gagné, d'après lui, si le politique ne pose pas des choix, dès maintenant.

paul.kelchtermans@le-gbo.be

La rétention se travaille en amont

Hubert Jamart travaille en maison médicale au forfait à Seraing. Il s'est récemment laissé gagner par le virus du syndicalisme médical, estimant capital que ses pairs soient spécifiquement représentés à l'Inami ou au SPF. Dans cette seconde instance, il se penche au sein du Conseil supérieur sur l'important dossier de l'agrément. C'est un fervent défenseur de



Hubert Jamart

la pratique de groupe, de la multidisciplinarité et de la progression du forfait dans la rétribution du MG, pour autant que l'on évite toute dérive en gardant un oeil sur des indicateurs de qualité. « Le forfait est gage de stabilité dans les rentrées annuelles. » Hubert Jamart est également membre de l'asbl interuniversitaire s'occupant de la formation des candidats MG, le CCFFMG. « La rétention, cela se travaille loin en amont, aussi en améliorant la qualité de l'apprentissage et des lieux de stage. »

hubert.jamart@le-gbo.be

Garde repensée et considération académique

Tanguy de Thier, qui a récemment rejoint le GBO, est généraliste à Ciney. En solo, mais non sans le sens du collectif quand il s'agit d'optimiser certaines tâches, comme la garde, l'un de ses combats. Il fait d'ailleurs partie du comité qui coordonne depuis 2012 les sept postes de garde stratégiquement éparpillés sur le Luxembourg et Dinant. Maître de stage et représentant de



Tanguy de Thier

ses pairs UCL, le Dr de Thier se dit « *passionné par la médecine générale en elle-même* », dont le blason devrait selon lui être redoré au sein des universités. « *Dans les discours, on l'encense. Dans les actes, cela ne suit pas.* » Il aspire aussi à une professionnalisation accrue de la défense professionnelle et un recours aux technologies comme la vidéoconférence, pour plus de participation du terrain. Médecin coordinateur, il plaide pour un rôle central du MG en maisons de repos.

tanguy.dethier@le-gbo.be



Elisabeth Nahon

Faire de la médecine générale un choix positif

Elisabeth Nahon travaille en maison médicale à Charleroi depuis qu'elle a terminé ses études. Cette trentenaire a rejoint le GBO il y a deux ans. Par rapport à certains, « *je débarque* », plaisante-t-elle. Derrière la boutade, émerge cette dure réalité que connaissent les piliers de la défense professionnelle : difficile de multiplier les réunions quasi improvisées, à Bruxelles, à l'heure où un médecin est attendu de sa patientèle. Ou une mère de ses jeunes enfants...

Pour le moment, le Dr Nahon s'investit au sein de la plateforme interuniversitaire de formation des candidats MG, le CCFFMG. « *J'aime beaucoup ce contact avec les trois universités. Il faut davantage valoriser la médecine générale auprès des étudiants. Elle reste un choix connoté négativement, une solution par défaut. Elle est même explicitement dénigrée par certains professeurs.* »

elisabeth.nahon@le-gbo.be

Le Dr Philippe Vandermeeren, qui a occupé durant plus de 20 ans le fauteuil (peu reposant !) de président du GBO, continue de suivre régulièrement les travaux du nouveau bureau national.

UN SYNDICAT, ÇA SERT À QUOI ?

Tous les quatre ans, lors des élections médicales, les médecins sont invités à voter pour une organisation professionnelle. Le scrutin conditionne le nombre de sièges occupés par celle-ci dans une série d'instances de négociation.

Nombre de médecins n'ont qu'une idée assez vague du rôle concret de leurs représentants syndicaux et, partant, de l'impact de leur action.

Pourtant...

UN SYNDICAT COMME LE GBO DÉFEND LA MÉDECINE GÉNÉRALE À DES DIZAINES DE NIVEAUX DÉCISIONNELS, DE FAÇON PERMANENTE OU RÉGULIÈRE. IL NE DISPOSE PARFOIS QUE D'UNE VOIX CONSULTATIVE, MAIS SE DEMARQUE PAR SA PÉREVERANCE À FAIRE PASSER LES MESSAGES PRO-MG ET À SE BATTRE POUR AMORTIR LES MESURES INIQUES. LA OU L'ON NE L'INVITE PAS SPONTANÉMENT, IL MET LE PIED DANS LA PORTE.

- A l'**Inami**, par exemple, le GBO est associé structurellement au **Comité de l'assurance**, qui propose chaque année l'objectif budgétaire global des prestations de santé, et s'efforce d'y protéger l'enveloppe des médecins.

Il négocie au sein de la **Commission nationale médico-mutuelliste**, en abrégé la « **médico-mut** », c'est-à-dire l'organe de concertation entre autorités, médecins et mutuelles. On y fixe les tarifs d'application pour les médecins qui adhèrent à



la convention. C'est également de là que partent bon nombre de décisions conditionnant l'exercice au quotidien et sa rétribution (lire ci-contre l'encadré sur la grande conquête du GBO).

Toujours à l'Inami, le GBO participe au **Conseil technique médical**, qui cogite sur les modifications de la nomenclature, et à la **Commission de remboursement des médicaments**, qui décide de l'intervention de l'assurance obligatoire dans le coût des spécialités pharmaceutiques.

- Du côté du **SPF Santé publique**, le GBO prend part, entre autres, aux réunions du **Conseil supérieur des médecins spécialistes et des médecins généralistes**, qui s'occupe des critères d'agrément (comme MG et comme maître de stage). Il collabore aussi aux travaux de la **Commission de planification** chargée d'aligner les besoins en soins et l'offre en professionnels, régentant l'accès aux études.

- Le GBO fait entendre la voix des MG auprès de la **ministre de la Santé publique**, Laurette Onkelinx, et des divers experts de son **cabinet**, sur invitation ou spontanément. Il est également convié, à intervalles réguliers, à apporter son éclairage à des parlementaires se penchant sur des problématiques d'organisation des soins. Il est présent dans d'influents institutions orientées santé comme le Centre fédéral d'expertise ou la Fondation Roi Baudouin où, inlassablement, il sert la reconnaissance de la médecine générale.

En résumé, dans la concertation institutionnalisée, le GBO livre des joutes dont l'issue conditionne l'exercice de la médecine générale au quotidien, et sa rétribution. Au-delà, par une présence opiniâtre et répétée sur tous les fronts où l'on parle d'organisation des soins, le GBO affirme la spécificité et la crédibilité de la médecine générale. Il en défend les couleurs auprès du reste du corps médical, des décideurs, des médias, de la population.

En cotisant, vous soutenez cette dynamique. Vous pouvez également, en vous investissant dans le mouvement, en devenir acteur !



Une grande conquête du GBO : des revenus supplémentaires en mode forfaitaire

Le GBO a fait accepter la nécessité de revaloriser la première ligne, en (dé)montrant son rôle et sa plus-value. Il a réussi à faire passer en concertation le principe d'un financement mixte (c'est-à-dire avec une part de forfaitaire), après des décennies de domination de la logique « tout-à-l'acte ». L'augmentation du statut social et l'allocation à la pratique sont ainsi des acquis tangibles du GBO. C'est aussi à sa ténacité, en médico-mut notamment, que l'on doit la reconnaissance du rôle de gestionnaire de DMG, la valorisation de la disponibilité ou encore les aides à l'installation (Impulseo I) et à l'engagement de personnel de soutien (ses volets II et III). A ce propos, le GBO est de longue date reconnu comme structure d'appui, épaulant les médecins pour l'obtention des interventions de l'Etat. « *Quand vous voyez du financement forfaitaire - et la part de celui-ci est en croissance continue dans les revenus des généralistes -, il y a le GBO derrière. Chaque accord médico-mut doit être analysé par ce prisme-là* », indique Anne Gillet.

➤ Après des années de primauté du « tout-à-l'acte », le GBO a réussi à faire passer le principe d'un financement mixte, c'est-à-dire avec une part de forfaitaire.



Le programme du nouveau GBO

UN INVESTISSEMENT INDÉFECTIBLE POUR LES QUALITÉS, DE VIE ET DES SOINS

De quel bois revendicatif le nouveau GBO se chauffe-t-il ? Voici quelques grandes préoccupations à propos desquelles le syndicat bataille parfois depuis des années et bataillera encore, le cas échéant à contre-courant (du poids des habitudes...).

Peu de ces points d'attention laisseront indifférent un généraliste, tant ils sont ancrés dans son quotidien. Car le GBO, ce sont des représentants qui sont encore et toujours médecins généralistes en exercice. Par la diversité de leurs pratiques (en solo, en association monodisciplinaire, en réseau, en maison médicale pluridisciplinaire... lire pages 2 à 4), cette équipe de porte-paroles est à même d'exprimer les sensibilités d'une profession qui n'est plus monolithique.

Une revendication clef :

- améliorer la **QUALITÉ DE VIE** du médecin généraliste

La qualité de vie du MG suppose une évolution de son mode de rémunération. Depuis des années, le GBO fait progresser l'idée d'un financement mixte de la profession. A l'acte, classiquement, mais aussi au forfait, pour rétribuer les tâches mal récompensées par les honoraires (l'actualisation permanente du DMG, la disponibilité, l'éducation thérapeutique...)

Un financement mixte offre également un socle financier viable aux pratiques à temps réduit (maternité, incapacité temporaire, fin de carrière...)

Le GBO défend les aides à l'embauche de personnel de soutien, auquel déléguer les missions non médicales.

Cette qualité de vie passe :

- par la **SOLIDARITÉ** entre généralistes

Le GBO a défendu dès les premières heures l'émergence, la reconnaissance et le financement spécifique des cercles, entités où s'exerce la solidarité entre confrères et consœurs locaux. Il estime essentiel, pour consolider la défense de la profession, d'entretenir des liens serrés avec le FAG, le Forum des associations de médecins généralistes.

Le GBO soutient également d'autres formes de solidarités ou d'ententes entre prestataires, où la synergie l'emporte sur la concurrence entre individus : les différentes formules de postes de garde, la pratique en association ou en réseau de MG solos, les maisons médicales...

PROMOUVOIR LES MEILLEURS SOINS, AU MEILLEUR ENDROIT, PAR LE PRESTATAIRE LE PLUS ADÉQUAT, DANS UN ÉQUILIBRE HARMONIEUX ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET PRIVÉE. C'EST UN FIL ROUGE DANS LA DÉFENSE PROFESSIONNELLE ASSURÉE PAR LE GBO.



☛ Pouvoir s'appuyer sur du personnel de soutien, ça permet de se reconcentrer sur le médical et de souffler. Le GBO défend les aides à l'embauche.

La « patte » du GBO, en syndicalisme médical, c'est la gestion pragmatique de la réalité. Non, le MG n'est ni seul ni maître sur l'échiquier des soins de santé... Par conséquent, le GBO pousse le développement des relations « de bon voisinage » avec les autres acteurs, dès lors qu'elles sont empreintes de respect mutuel (lire ci-contre l'encadré sur MoDeS). Non, un syndicat n'est pas la seule instance représentative de la profession. Ce pour quoi le GBO mise sur une collaboration serrée avec les cercles, le FAG, les universités, la SSMG...

- **par une COLLABORATION INTELLIGENTE avec les autres acteurs des soins**

Le GBO encourage les interactions respectueuses entre la médecine générale et les autres prestataires de soins de la première ligne (via les réseaux multidisciplinaires locaux (RML), par exemple, dès lors qu'on les affranchit des trajets de soins dans leur forme contestable actuelle).

La même logique de la collaboration en bonne intelligence s'applique aux relations avec les professionnels des deuxième et troisième lignes. Généralistes et spécialistes doivent évoluer en partenaires, dans une optique de complémentarité et non de rivalité.

Qui dit coopération fructueuse, suppose circulation de l'information utile à la prise en charge. Le GBO a bien identifié ce point d'attention crucial que constitue l'échange de données pertinentes, boosté par les potentialités de l'informatique. Il se montre particulièrement attentif à la façon dont se développe le partage de l'information médicale.

- **par une OPTIMISATION de l'organisation et du financement DE LA GARDE**

Le GBO s'est attelé avec détermination à un facteur pesant sur l'attrait de la profession, décisif pour l'arrivée, l'implantation et la rétention d'une relève de jeunes MG: une (ré)organisation de la garde, réfléchie et pérenne. Cette organisation, avec ou sans poste de garde, doit être modulée en fonction des réalités de chaque région, et garantir la qualité des soins en heures de garde dans des conditions humainement tenables à terme pour les MG qui les assurent.

- **par une intensification des relations avec les INSTANCES ACADEMIQUES**

Le GBO considère que la promotion de l'excellence dans la formation des MG est une forme particulière et indispensable de défense professionnelle. Par conséquent, il cultive ses liens avec les départements facultaires de médecine générale et la Société scientifique de médecine générale.

MoDeS, DU NEUF DANS LA DÉFENSE DES SPÉCIALISTES

Le pool des médecins spécialistes francophones du Cartel (coalition à laquelle adhère le GBO) vient de porter sur les fonts baptismaux un mouvement de défense professionnelle appelé « MoDeS », pour le Monde des spécialistes. Celui-ci s'alignera aux prochaines élections médicales, en 2014. Ses sympathisants déclarés sont issus de spécialités différentes mais unis par un sentiment commun: entrés en médecine aussi par humanisme, ils ne se reconnaissent pas dans la vision ultralibérale et lucrative véhiculée par d'autres syndicalistes. Ils veulent se distancier d'un conservatisme absolu consistant à opposer un « non » protectionniste et permanent à tout. Ils ambitionnent de nourrir la réflexion sur leurs métiers et leurs conditions d'exercice par du benchmarking et de l'ouverture – y compris vis-à-vis des patients et des mutuelles. Parmi les revendications de MoDeS qui éveilleront l'attention des généralistes, un rééquilibrage financier entre actes intellectuels et techniques, une revalorisation de la consultation en hôpital pour endiguer l'exode en cabinets privés ou encore un degré maîtrisé d'échelonnement. MoDeS considère le MG comme un pivot des soins. Logiquement, le syndicat est donc favorable, comme le GBO, à une articulation optimisée entre les lignes, avec une intensification de la circulation d'infos par le biais, notamment, d'une informatisation accrue.

LE BUREAU PERMANENT, DE L'EFFICACITÉ À BAS BRUIT

Le GBO peut s'appuyer, en coulisses et au front, sur un « bureau permanent ». Cette fine équipe de trois personnes abat un travail insoupçonné. Leurs profils et compétences se complètent pour servir efficacement l'action du syndicat.

Le GBO a toujours disposé d'un secrétariat classique. Mais celui-ci a évolué progressivement vers un pôle de collaborateurs attirés, dont la mission va bien au-delà de tâches administratives routinières.

C'est en 2007 que le bureau permanent a pris son essor, grâce au financement des syndicats médicaux introduit l'année précédente. Pilier « historique » de cette structure renforcée, la dynamique Valentine Gevers, qui dispose d'une formation en économie et peut se prévaloir d'une expérience dans le secteur bancaire ainsi qu'en gestion. Un atout pour le GBO dans toutes les matières à connotation financière, logistique et organisationnelle. Valentine met son grain de sel éclairé dans les questions de budget, alimente la réflexion et la stratégie dans la politique de concertation, participe proactivement au groupe de travail 'gardes' à l'Inami (qui planche entre autres sur le financement des postes), dynamise la plate-forme interuniversitaire de formation des candidats MG...

A ses côtés, Françoise Verschaeve, familière du monde de la communication, s'occupe des dossiers Impulseo. Autrement dit, elle prend sous son aile les médecins en quête d'une aide à l'installation ou à l'embauche de personnel (qu'ils soient ou non membres du GBO, autant le préciser !), prépare avec eux leur dossier et l'introduit au Fonds de participation. Le GBO est en effet une structure d'appui Impulseo reconnue, bien installée - et bien notée - côté francophone. Françoise renouvelle sans répit, pour son état major, un calendrier « névralgique » sur lequel se bousculent les rendez-vous à honorer dans la kyrielle d'instances où le GBO a des mandats, qu'il s'agisse de réunions programmées ou précipitées.

Renfort tout récent, le Dr Paul De Munck, vice-président du GBO dans les années 90, généraliste en Belgique pendant 15 ans et médecin de santé publique expérimenté, appuiera l'équipe et représentera le GBO là où un bagage de pratique médicale de première ligne et une expertise en santé publique, tant dans le contexte belge qu'international, constituent un atout indéniable.



COTISATIONS 2013

**Rejoignez les médecins généralistes du GBO :
ce sont les seuls qui défendent vraiment la médecine générale !**

TARIFS	MG SOLO	MG GROUPE *
< 3 ans de pratique	25 euros €	18 euros
entre 3 & 5 ans de pratique	110 euros	75 euros
> 5 ans de pratique	220 euros	180 euros€
Inactif	25 euros	18 euros

* Groupe = 6 MG associés (GLEM, cercle, etc.) et paiement groupé des cotisations

BE51 0000 1968 7562 – BPOTBEB1 • Groupement Belge des Omnipraticiens • 68, Rue Solleveld – 1200 Bruxelles

Communication sur le virement : votre n° INAMI & année d'agrégation

Une question ? N'hésitez pas à nous contacter

Tel : 02/538.73.65 • Fax : 02/538.51.05 • Email : secretariat@le-gbo.be • Site : www.le-gbo.be

Le GBO défend vos intérêts sous la bannière du

